## **Association "Tennis club de Castries"**

## PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du samedi 16 juin 2018 à Castries

Séance ouverte à 18h15

## Présents:

- 24 membres (adhérents majeurs) dont sept membres sur neuf du Comité directeur (Aurélie Marangé, Pascal Marsac sont excusés).
- Monsieur le Maire de Castries Gilbert Pastor et Madame Chantal Crouzet déléguée aux associations.

Président de séance Patrick Jaclot, président du club.

Secrétaire de séance François Bertrand, secrétaire.

## Ordre du jour :

- Rapport moral, vote pour approbation
- Rapport sportif
- Rapport financier, vote pour approbation des comptes de l'exercice clos le 1er juin 2018
- Budget prévisionnel 2018-2019, vote pour approbation.
- Renouvellement partiel du Comité Directeur, vote pour élections de trois membres

1/ Patrick Jaclot présente le rapport moral (voir annexe)

Rappel des missions du Comité directeur : Ecole de Tennis - Compétition - Entretien des courts - Administration du club - Animation - Projets de développement

Les effectifs du club Total des adhérents 273 (-5% comparativement à 2016-2017), 60 % castriotes 40 % non castriotes, 59 % adultes 41 % jeunes (-18 ans)

2/ Coralie Leprêtre présente le rapport financier et le budget 2018-2019 (Voir Annexe)

Le budget prévisionnel 2018-2019 est voté et approuvé à l'unanimité

- 3/ Sylvain Ruiz (BE) présente le rapport sportif.
- 4/ École de Tennis : Baisse des effectifs (103 élèves).
- 5/ Projet Padel

M. Pastor présente le projet de construction de 2 courts de Padel. Cela sera entièrement porté et financé par la Mairie compte tenu de l'ampleur du projet et également de la nécessité d'une étude sur le pluvial avant terrassement.

L'association TC Castries sera associée à la commission d'appel d'offre. Le club versera une redevance en fonction des revenus réalisés sur la gestion des 2 courts de Padel (à préciser dans l'avenant à la convention liant le TC Castries à la Mairie)

6/ Séance de questions puis approbation des rapports moral et financier, ainsi que le budget 2018-19 à l'unanimité.

7/ Renouvellement du Comité Directeur.

Suite à la démission de Mrs Emmanuel Salih Alj, Benoît Gourhand et François Bertrand, il y a trois postes à pourvoir.

Samy Breuillon, Benoît Gourhand et François Bertrand présentent leur candidature.

Ils sont élus à l'unanimité.

La séance est levée à 19h30